Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DU JURA

SERVICE CONNAISSANCE,
PROSPECTIVE, HABITAT

Septembre 2016

Atelier ETUDES

Typologie des communes du Jura sous l'angle habitat

Préambule

Le département du Jura compte 544 communes (1) ; il abrite 260 932 habitants pour une superficie de 4 999 km² (2). Ce territoire présente une grande diversité de paysages (plaines, coteaux du vignoble et reculées, plateaux, montagnes), et de formes urbaines.

La direction départementale des territoires (DDT) du Jura a souhaité partir de la maille territoriale la plus fine, la commune, pour analyser le territoire départemental au regard de la problématique habitat.

La caractérisation des communes à partir d'indicateurs statistiques **(cf Méthodologie en annexe)**, permet ainsi de mieux comprendre les phénomènes touchant à l'habitat et d'apprécier l'impact des évolutions observées sur le département : périurbanisation, attrait de la zone frontalière suisse ou de certains territoires ruraux…

Les analyses statistiques conduites au niveau communal mettent en évidence des problématiques sur le logement transverses aux territoires. En particulier, elles déterminent une typologie des communes faisant ressortir, à travers une cartographie départementale, de grands secteurs géographiques d'habitat. Les deux principaux pôles structurants se distinguent par leurs caractéristiques urbaines et sont accompagnés de pôles secondaires bien répartis, typiques de la finesse du maillage territorial jurassien. Les vagues de périurbanisation apparaissent aussi assez nettement, tout comme la frange sous influence frontalière. On retrouve la ruralité de ce département dans trois des sept groupes de communes dégagés. Ces territoires ruraux se révèlent multiples, entre des secteurs en voie de périurbanisation, d'autres en équilibre, ou bien au contraire en situation d'isolement.

Cela montre, si besoin en était, que les politiques de logement ne peuvent se décliner de manière uniforme sur tous les territoires et doivent être appréhendées aux bonnes échelles pour bien comprendre les tenants et les aboutissants.

Les indicateurs utilisés font aussi bien appel à des données structurelles (population, composition des familles, caractéristiques des logements, etc) qu'à des données plus conjoncturelles (emploi, chômage, prix immobiliers) rendant compte des dynamiques et évolutions récentes. L'année de référence est l'année 2012 tandis que la période 1999-2012 est retenue pour les données d'évolution. Cette classification pourra bien entendu être actualisée à moyen terme, mais elle permet d'obtenir une représentation du territoire en termes de caractéristiques du logement. Cette représentation peut servir de base à des analyses et/ou réflexions dans le domaine de l'habitat mais aussi dans les réflexions d'aménagement du territoire en général, permettant de s'affranchir des contours administratifs classiques.

(1) Données au 31/12/15, utilisées dans le cadre de la présente étude. A noter toutefois que depuis le 1er avril 2016, le Jura ne compte plus que 525 communes, suite à la création de 11 communes nouvelles.

(2) Données Insee, issues du recensement principal de la population de 2012. Il s'agit des données utilisées dans le cadre de la présente étude.

Typologie communale sous l'angle habitat

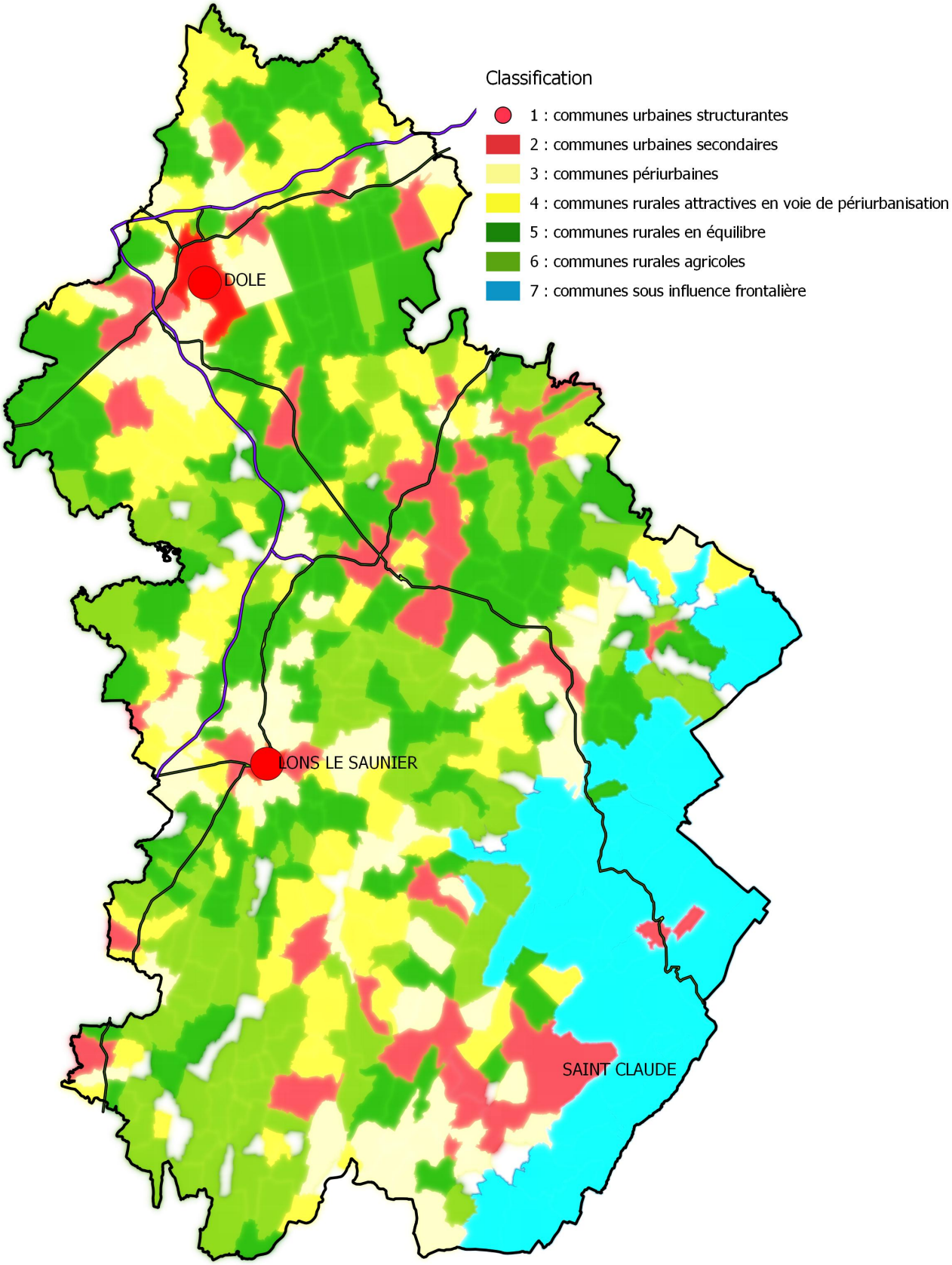

<u>Important :</u>

Les petites communes se heurtent le plus souvent au secret statistique (cf. méthodologie), ce qui a conduit à exclure de l'étude 50 communes (taches blanches sur la carte). Ce choix est toutefois très peu influant sur les résultats obtenus et leur interprétation, cette cinquantaine de communes ne représentant que 1 % de la population jurassienne.

Principales caractéristiques des classes

Classe 1 : communes urbaines structurantes

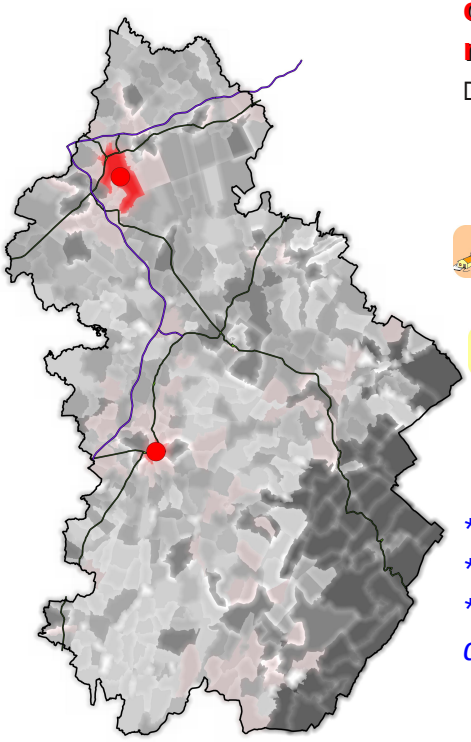

communes majeures du département, mais en perte d'attractivité résidentielle au profit de leurs couronnes périurbaines :

Dole et Lons-le-Saunier

poids départemental

2 communes

41 038 habitants en 2012 (16 %)
891 habitants / km² (moyenne départementale 52)

23 761 logements en 2012 (17 %)
516 logements / km² (moyenne départementale 29)

** + 8,0 % de logements depuis 1999 (moyenne départementale + 13,3 %)*
** taux de vacance de 11,4 % en 2012 (moyenne départementale 9,1 %)*
** taille des ménages de 1,99 personnes par logement en 2012 (moyenne départementale 2,24)*

Les communes de Dole et de Lons-le-Saunier se démarquent très nettement des autres communes du département, notamment en termes de population ou de densité. Lons-le-Saunier présente ainsi une densité plus de 40 fois supérieure à la moyenne départementale.

Ces deux communes affichent également plus de locataires (plus de 55 % des occupants de logements) et une part importante de logements de petite taille (18 % des résidences principales ont 1 à 2 pièces). Elles concentrent à elles-seules 44 % du parc départemental de logements locatifs sociaux, constitué à plus de 80 % de logements compris entre 40 et 80 m².
Le taux de construction neuve est très faible avec un poids important du secteur collectif. Surtout, la part de logements vacants y est très importante (11.4% contre 9.1% au niveau départemental).

La population est plus âgée en moyenne que dans le reste du département avec un indice de jeunesse de 0.77 contre 0.89 pour le Jura en 2012. Si la population est plus nombreuse, c'est aussi-là qu'elle diminue le plus, en raison d'un solde migratoire négatif. La taille des ménages y est la plus faible du département (1.99 personnes par ménage contre 2.24 au niveau départemental).

La concentration d'équipements et d'emplois y est très importante, ces deux communes concentrant à elles-seules 30 % de l'emploi départemental, grâce notamment à une part importante des emplois administratifs. Néanmoins la baisse du nombre d'emplois est plus forte que celle observée sur l'ensemble du Jura (-3,3 % entre 2007 et 2012 contre -2,9 %). Par ailleurs, le taux de chômage est de loin le plus important (11,6 % en 2012 pour 7,8 % dans le département). Dans ces deux communes, les revenus des habitants sont plus faibles que la moyenne départementale.

Un enjeu fort réside dans la rénovation du parc de logements (en particuliers en termes de logement social) et son adaptation aux aspirations actuelles de la population, notamment au travers de plans locaux de l'habitat (PLH).

Classe 2 : communes urbaines secondaires

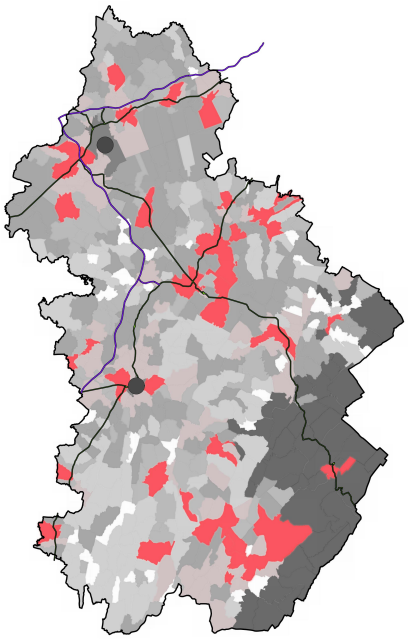

communes urbaines de petite taille, bien réparties sur l'ensemble du territoire, en perte d'attractivité résidentielle mais concentrant 40 % de l'emploi départemental :

Arbois, Arinthod, Bletterans, Champagnole, Chaussin, Choisey, Clairvaux-les-Lacs, Cousance, Damparis, Fraisans, Lavans-les-Saint-Claude, Messia-sur-Sorne, Moirans-en-Montagne, Moissey, Molinges, Montmorot, Mont-sous-Vaudrey, Morez, Mouchard, Nozeroy, Orchamps, Orgelet, Perrigny, Poligny, Rochefort-sur-Nenon, Saint-Amour, Saint-Claude, Saint-Lupicin, Salins-les-Bains, Tavaux.

poids départemental

30 communes

71 371 habitants en 2012 (28 %)
144 habitants / km² (moyenne départementale 52)

39 360 logements en 2012 (28 %)
80 logements / km² (moyenne départementale 29)

** + 7,3 % de logements depuis 1999 (moyenne départementale + 13,3 %)*
** taux de vacance de 12,2 % en 2012 (moyenne départementale 9,1 %)*
** taille des ménages de 2,16 personnes par logement en 2012 (moyenne départementale 2,24)*

Ces 30 communes concentrent plus d'un quart de la population et des logements du département. Les emplois sont également très présents sur cette classe.

Pôles de structuration secondaires et, pour certains, première couronne des communes urbaines structurantes, leurs caractéristiques d'urbanité sont bien présentes mais un peu moins marquées que celles de la classe n°1 :
- des densités et concentrations d'emplois importantes, mais un taux de chômage significatif (9,6 % en 2012 pour 7,8 % dans le département) et une baisse du nombre d'emplois légèrement plus forte (-4,8 % entre 2007 et 2012) ;
- une population en baisse (-0,44 % par an entre 1999 et 2012, à l'identique de la classe n°1, contre +0,30 % par an pour le département pour la même période) avec un solde migratoire négatif et une population vieillissante (indice de jeunesse de 0.79 contre 0.89 pour le Jura en 2012) ;
- une taille des ménages faible (2.16 personnes par ménage contre 2.24 pour le département) mais néanmoins significativement supérieure à la classe n°1 ;
- une forte part de petits logements (15 % de résidences principales ont 1 à 2 pièces) et de locataires (plus de 44 % des occupants de logements), une forte concentration de logements locatifs sociaux (42 % du parc départemental) composés à 73 % de logements compris entre 40 et 80 m², et un taux de construction neuve encore plus faible que celui de la classe n°1 ;
- des revenus des habitants faibles, même s'ils sont légèrement plus élevés que ceux de la classe n°1.

Toutefois, ces communes se différencient quelque peu des 2 pôles urbains structurants :
- tout d'abord la répartition de l'emploi par secteur d'activité est plus équilibrée ;
- puis la part de pavillons est plus importante (48 % au lieu de 29 % pour la classe n°1) ;
- ensuite, les logements sont un peu plus anciens avec 33 % de résidences principales construites avant 1946 contre 26 % pour la classe n°1 ;
- enfin, le taux de logements vacants est le plus élevé de toutes les classes (12.2 % en 2012).

Comme pour la classe n°1, le principal enjeu réside dans la rénovation du parc de logements et son adaptation aux aspirations actuelles de la population. Ces communes sont également concernées par la problématique de revitalisation des centres-bourgs.

Classe 3 : communes périurbaines

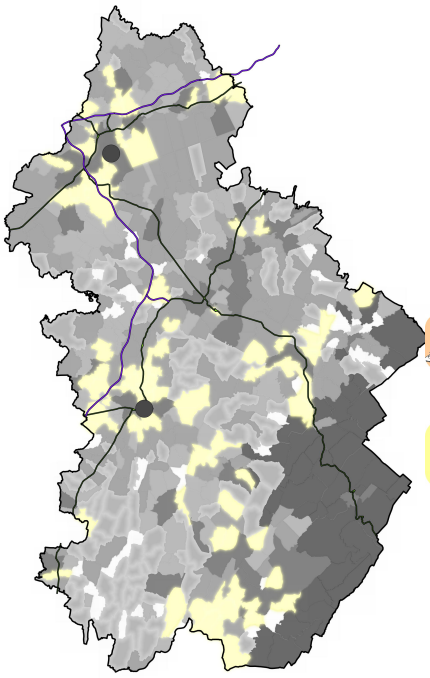

communes périurbaines dont le développement démographique tend à se réduire depuis les années 1990, attractives d'un point de vue résidentiel pour les actifs, et dont les ménages ont des revenus parmi les plus élevés du département :

Macornay, Chille, Courbouzon, Le Pin, Montain, Saint-Didier, Foucherans, Brevans, Crissey, Gevry, Villette-les-Dole, La Barre, Dampierre, Avignon-les-Saint-Claude, Vaux-les-Saint-Claude, Pratz, Ney, Cize, Nanc-les-Saint-Amour,...

poids départemental

83 communes

37 075 habitants en 2012 (14 %)
61 habitants / km² (moyenne départementale 52)

17 543 logements en 2012 (12 %)
29 logements / km² (moyenne départementale 29)

** + 19,4 % de logements depuis 1999 (moyenne départementale + 13,3%)*
** taux de vacance de 5,8 % en 2012 (moyenne départementale 9,1 %)*
** taille des ménages de 2,40 personnes par logement en 2012 (moyenne départementale 2,24)*

Les logements et les habitants de ces communes de première ou de deuxième couronne présentent des caractéristiques symptomatiques de l'installation de familles actives et aux revenus importants (revenu fiscal de référence moyen supérieur de 16% à la moyenne départementale), relativement proches des pôles urbains du département ou limitrophes. Après avoir connu une première vague de périurbanisation associant facilités d'accès aux équipements et services urbains et qualité de vie à la campagne, la croissance de ces communes ralentit (+0.70 % par an entre 1999 et 2012 contre +2.62 % entre 1975 et 1982, et +1.19 % entre 1982 et 1990).

Ces communes comptent 88 % de résidences principales, soit le taux le plus élevé du département. Le taux de construction neuve y est élevé, tandis que le taux de logements vacants y est parmi les plus faibles de toutes les classes (5.8 % contre 9.1 % pour le département).

Les revenus des habitants sont parmi les plus élevés du département. L'installation de familles a favorisé la démographie et l'emploi qui a augmenté de 3,6 % entre 2007 et 2012. Mais l'emploi de ces communes ne représente que 8.5 % de l'emploi départemental. Seuls 14 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence (taux le plus faible du département), toutefois, la proximité immédiate des pôles urbains et la présence d'activités industrielles (l'industrie concentre 36.5 % de l'emploi soit le taux le plus élevé parmi les 7 classes de communes) favorisent de faibles distances domicile-travail (moins de 20 km en moyenne pour 27,5 km sur l'ensemble du département).

S'agissant de communes de type « dortoir » avec un marché de l'habitat plutôt tendu mais « stabilisé », un enjeu fort réside dans la capacité à répondre à la demande de construction neuve de manière qualitative, tout en veillant à maîtriser l'étalement urbain.

Classe 4 : communes rurales en voie de périurbanisation

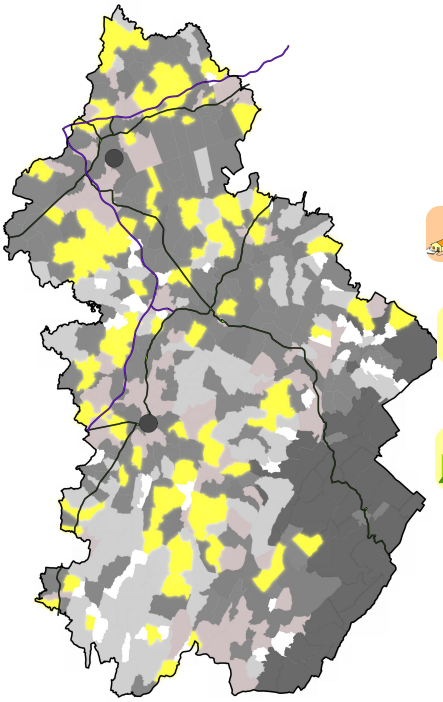

communes résidentielles à fort taux de croissance depuis les années 2000, attractives pour les jeunes familles, qui nécessitent une attention particulière en termes de maîtrise de l'étalement urbain :

Chilly-le-Vignoble, Courlans, Geruge, Amange, Audelange, Malange, Sermange, Le Deschaux, Sampans, Cernans, Ounans, Port-Lesney, Villers-Farlay,...

poids départemental

96 communes

25 968 habitants en 2012 (10 %)
38 habitants / km² (moyenne départementale 52)

12 518 logements en 2012 (9 %)
19 logements / km² (moyenne départementale 29)

** + 31,4 % de logements depuis 1999 (moyenne départementale + 13,3 %)*
** taux de vacance de 5,7 % (moyenne départementale 9,1 %)*
** taille des ménages de 2,50 personnes par logement en 2012 (moyenne départementale 2,24)*

Ces communes sont encore souvent en première ou deuxième couronne des pôles urbains, mais elles peuvent aussi en être beaucoup plus éloignées, à la différence de la classe n°3. Ces communes enregistrent l'installation de nouvelles populations composées de familles jeunes (plus fort indice de jeunesse du département) avec enfants (deuxième plus forte part de familles avec 3 enfants et plus) aux revenus moyens. Ces communes sont caractéristiques d'une deuxième vague de périurbanisation répondant avant tout aux préoccupations de recherches de maisons individuelles (part des maisons de plus de 90 %) spacieuses (plus de 58 % des résidences principales comptent plus de 5 pièces) à des coûts fonciers maîtrisés. Les logements locatifs sociaux sont rares (2 % du parc départemental) mais ceux existants se distinguent par leurs superficies importantes (près de 60 % compris entre 80 et 120 m²).

Le taux de croissance annuelle de la population est de très loin le plus élevé (+2,27 % par an entre 1999 et 2012 contre +0,30 % pour le département sur la même période, alors qu'il n'était que +0.56 % par an sur la période 1990-1999), basé sur un très fort excédent migratoire. Cette croissance de population s'accompagne d'un très fort dynamisme de la construction de logements (indice de construction neuve le plus élevé). Il s'agit essentiellement de constructions isolées dans la mesure où l'offre en lotissements est dans la moyenne départementale, mais cette classe se distingue par la demande la plus forte du département (seuls 33 % des lots offerts entre 2007 et 2015 sont encore disponibles). En parallèle, le taux de logements vacants y est le plus faible (5.7 % contre 9.1 % au niveau du département). Il s'agit de surcroît de la seule classe de communes présentant une diminution de la part de logements vacants entre 1999 et 2012.

Néanmoins, cette forte attractivité résidentielle contraste fortement avec l'emploi, qui même s'il a connu une hausse relative significative entre 2007 et 2012, reste très peu développé (moins de 4 % de l'emploi départemental en 2012). La part d'emplois agricoles demeure élevée (plus de 12 %). La part d'actifs travaillant dans leur commune de résidence est encore plus faible que la classe n°3 (14 %), tandis que le déplacement domicile-travail moyen est très nettement supérieur avec plus de 30 km. Outre l'emploi, les équipements et services font également défaut (présence de seulement 10 % de types d'équipements de la gamme de proximité de l'Insee).

Des enjeux forts résident autour de cette classe de communes en termes de maîtrise de l'étalement urbain (urbanisme, planification, déplacements) et de mise en adéquation des services de première nécessité avec la population.

Classe 5 : communes rurales en équilibre

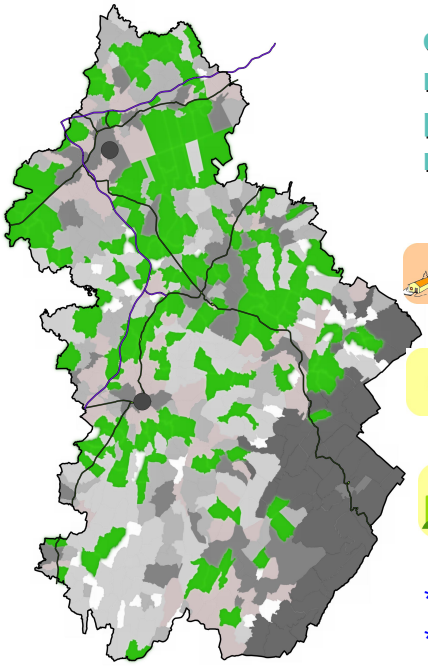

communes stables du point de vue démographique, accueillant de nouveaux arrivants tout en gardant encore un caractère rural prononcé, faisant le lien entre les espaces périurbains et les espaces ruraux agricoles.

poids départemental

139 communes

44 264 habitants en 2012 (17 %)
33 habitants / km² (moyenne départementale 52)

23 078 logements en 2012 (16 %)
17 logements / km² (moyenne départementale 29)

** + 15,2 % de logements depuis 1999 (moyenne départementale + 13,3 %)*
** taux de vacance de 7,9 % en 2012 (moyenne départementale 9,1 %)*
** taille des ménages de 2,34 personnes par ménage en 2012 (moyenne départementale 2,24)*

Il s'agit de la classe regroupant le plus grand nombre de communes (26 % des communes jurassiennes). A l'exception de 4 communes de plus de 1 000 habitants, l'ensemble des communes de cette classe comptent de 40 à 800 habitants. Ces communes concentrent 17 % de la population jurassienne. La population est un peu plus jeune qu'en moyenne dans le Jura avec un indice de jeunesse proche de 1. Ce résultat s'explique notamment par la plus forte présence de familles nombreuses (plus de 7 % de familles avec 3 enfants ou plus).

D'une manière générale, les indicateurs sont assez proches de la moyenne. Ils traduisent un espace intermédiaire en équilibre entre les zones urbaines et périurbaines d'une part, et les territoires ruraux agricoles d'autre part.

En termes de densités de population et d'habitat, ces communes sont très proches des espaces en cours de périurbanisation (classe n°4), mais elles n'en connaissent pas la même dynamique (les logements progressent moins, la vacance est plus élevée tout en restant inférieure à la moyenne départementale). Par contre, l'emploi et les services y sont un peu plus présents. Une part plus importante d'actifs travaillent dans leur commune de résidence et les déplacements domicile-travail moyens (24 km) sont moins importants que la classe n°4.

La part d'emplois agricoles est encore un peu plus élevée que la classe n°4 avec plus de 14 %.

Ces espaces paraissent plus à l'écart du phénomène de périurbanisation et de l'influence frontalière. Il semble important que leur développement ne se transforme pas en une extension des espaces périurbains ou en voie de périurbanisation, et donc de veiller au maitien d'un équilibre entre activité agricole et accueil de nouvelles populations.

Classe 6 : communes rurales agricoles

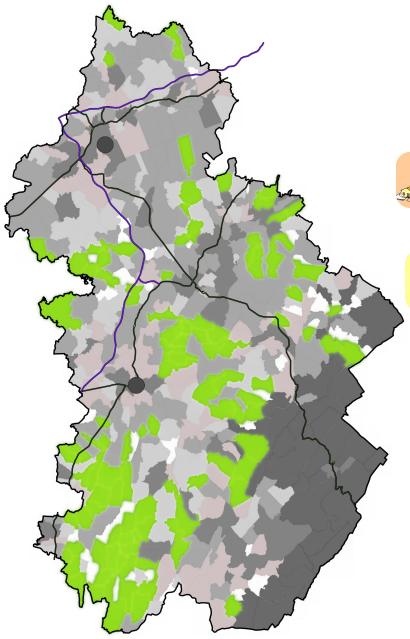

communes très peu denses et vieillissantes, à l'écart des dynamiques et à dominante agricole

poids départemental

103 communes

16 791 habitants en 2012 (7 %)
18 habitants / km² (moyenne départementale 52)

10 500 logements en 2012 (7 %)
12 logements / km² (moyenne départementale 29)

** + 12,8 % de logements depuis 1999 (moyenne départementale + 13,3 %)*
** taux de vacance de 9,4 % en 2012 (moyenne départementale 9,1 %)*
** taille des ménages de 2,30 personnes par logement en 2012 (moyenne départementale 2,24)*

Les densités de population et d'habitat de ces communes sont les plus faibles du département. La population est en moyenne la plus âgée (indice de jeunesse de 0,70). Il s'agit de la seule classe affichant une évolution du solde naturel annuel négatif entre 1999 et 2012. La part d'emplois agricoles y est la plus élevée (26 %). Les revenus des habitants y sont les plus faibles (14 % en dessous du revenu fiscal de référence moyen départemental en 2012).

Les équipements et services sont quasi-inexistants (moins de 1 % des types d'équipement de la gamme de proximité de l'Insee en 2012).

Caractéristique des communes profondément rurales, l'habitat est ancien dans ces territoires avec un logement sur deux construit avant 1946. Il est composé à 91 % de maisons individuelles (plus fort taux du département). Cependant, la construction neuve se maintient dans la moyenne départementale ces dernières années. Si l'offre en lotissements y est également dans la moyenne départementale, la demande apparaît en contre-partie comme la plus faible (63 % des lots offerts entre 2007 et 2015 sont encore disponibles en 2015). Par ailleurs, ces territoires cumulent à la fois un taux de vacance en logements significatif, et un fort taux de résidences secondaires (plus de 21 % des habitations).

Il est fort probable que le parc de résidences secondaires important ne soit que très partiellement lié à une activité touristique et/ou saisonnière, mais corresponde plutôt à des maisons de famille et/ou en indivision.

Parmi les enjeux pour ces espaces réside le fait d'être en capacité de maintenir l'activité agricole en place et de veiller à ce que l'important parc de logements vacants et de résidences secondaires reste entretenu. La réhabilitation du parc apparaît prioritaire par rapport à la construction neuve.

Classe 7 : communes sous influence frontalière

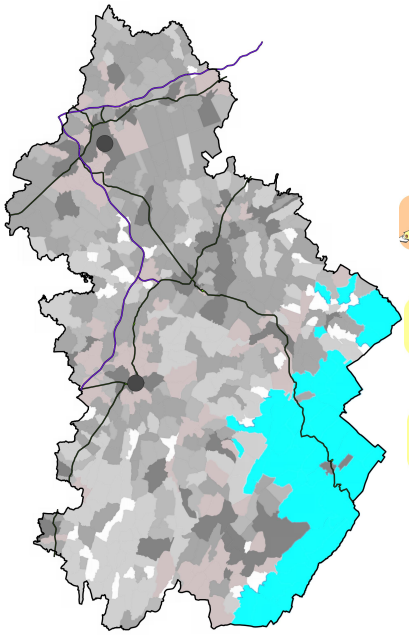

communes rurales sous influence frontalière, peu denses, mais caractérisées par un marché immobilier tendu

poids départemental

41 communes

21 639 habitants en 2012 (8 %)
30 habitants / km² (moyenne départementale 52)

16 252 logements en 2012 (11 %)
23 logements / km² (moyenne départementale 29)

** + 16,4 % de logements depuis 1999 (moyenne départementale + 13,3 %)*
** taux de vacance de 6,4 % en 2012 (moyenne départementale 9,1 %)*
** taille des ménages de 2,29 personnes par logement en 2012 (moyenne départementale 2,24)*

Ces communes sont fortement influencées par la part importante des frontaliers parmi les actifs (près de 19 % en 2011). Cette importance du travail frontalier attire des ménages jeunes (indice de jeunesse de 1,16 en 2012) et entraine des revenus fiscaux moyens supérieurs de 30 % à la moyenne départementale. Dans ces communes de montagne, la densité de population reste relativement faible.

Le taux de croissance annuel de la population est deux fois plus fort que la moyenne départementale (+0,75 % par an entre 1999 et 2012). Contrairement aux autres classes, il est soutenu par un excédent naturel élevé associé à un excédent migratoire.

La proximité de l'emploi suisse a une forte influence sur les déplacements domicile-travail moyens qui sont les plus élevés avec près de 41 km contre 28 km pour la moyenne départementale. Ces distances importantes s'expliquent par le fait que contrairement à certaines zones du Doubs, les pôles d'emplois en Suisse sont plus éloignés de la frontière.

Au niveau habitat, le prix de l'ancien dans l'immobilier est supérieur de 44 % par rapport à la moyenne départementale. Néanmoins, le taux de vacance en logements est parmi les plus faibles du département. L'offre en lotissements de cette classe est parmi les plus élevées du département avec près de 20 lots pour 1 000 habitants entre 2007 et 2015. La part de résidences secondaires est la plus élevée et concerne 36 % des logements. La part de logements locatifs sociaux est faible. Plus de 40 % des logements sont des appartements ; ce taux élevé s'explique probablement par une part importante de logements à vocation touristique.

Un enjeu fort de ces espaces réside dans le fait d'être à même d'anticiper les évolutions possibles de la bande frontalière, notamment au regard des fluctuations possibles de l'emploi suisse. Un autre enjeu réside également dans le fait d'être en capacité de distinguer finement les différents marchés de l'habitat existants dans ce secteur aux problématiques parfois contradictoires et nécessitant de trouver un équilibre : logements des locaux, logements des frontaliers, logements touristiques. Ce point fera l'objet d'une réflexion spécifique en complément à la présente étude.

Principaux éléments de différenciation entre les classes

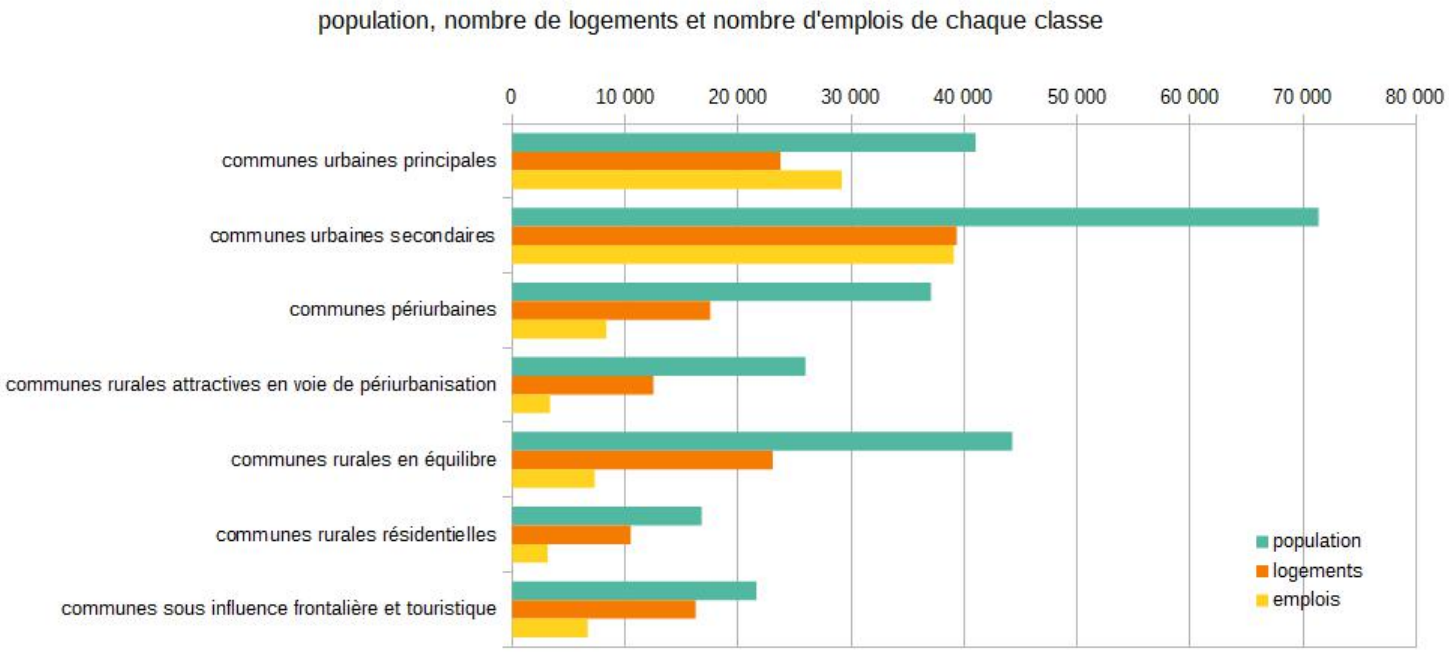

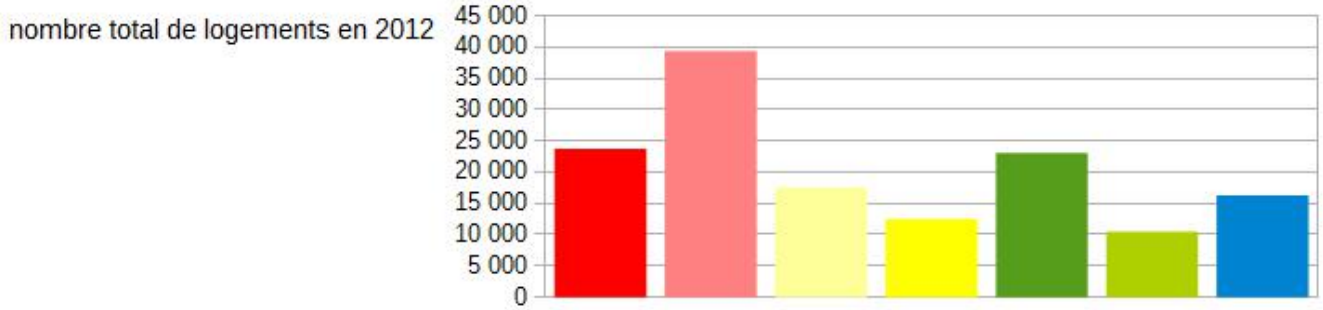

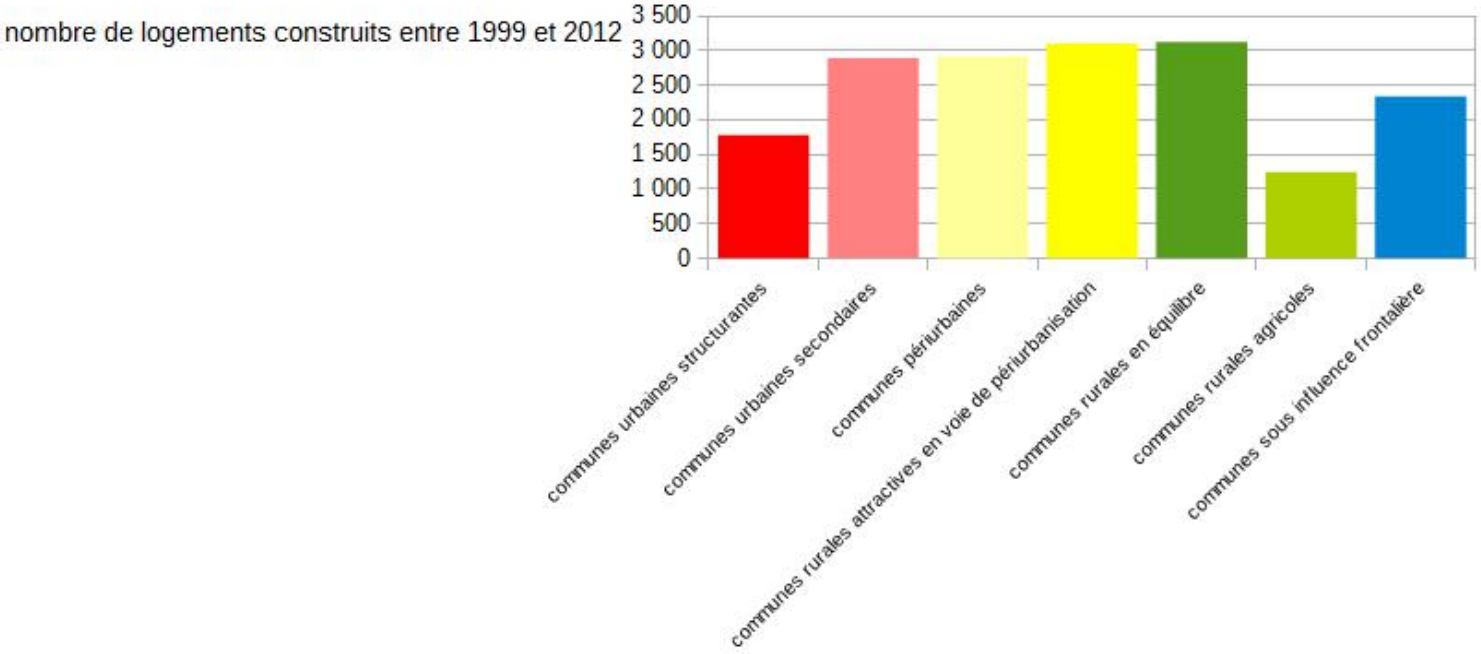

Méthodologie

L'habitat comporte de multiples facettes et, du fait de sa position centrale dans l'aménagement du territoire, peut être abordé sous des angles aussi variés que les caractéristiques du bâti, la proximité aux emplois ou aux services, les caractéristiques des occupants ou encore les dynamiques de construction ou les évolutions démographiques. L'abondance des données liées à l'habitat implique souvent de travailler par thème et rend difficile l'approche synthétique.

Il existe cependant des méthodes statistiques qui permettent de traiter cette masse d'information de manière à dégager les éléments les plus marquants et à faire ressortir les caractéristiques qui différencient les communes pour dresser un portrait contrasté du territoire.

L'Atelier Etudes de la DDT du Jura (Service Connaissance Prospective Habitat – Pôle SIG/ETUDES) a retenu comme base de travail une trentaine de variables décrivant :

- les caractéristiques du parc de logements en 2012 (structure des hébergements, mode d'occupation, statut d'occupation, ancienneté du bâti, prix du m2...) et les dynamiques de construction neuve entre 1999 et 2012

- les caractéristiques socio-démographiques de la population en 2012 (densité, âge, taille des ménages, revenus...) et les dynamiques démographiques entre 1999 et 2012

- les caractéristiques de l'emploi (nombre d'emplois sur la commune par secteur d'activité, distances domicile-travail, proportion de frontaliers, présence de services de proximité...)

Sources des indicateurs : Insee (recensements de la population, base permanente des équipements, migrations alternantes), OSTAJ, DGFIP, SIT@DEL 2, Filocom, observatoire départemental des lotissements de la DDT 39, distancier déplacements domicile-travail DDT 39, meilleursagents.com

Ces indicateurs ont d'abord fait l'objet d'une analyse en composantes principales (ACP), méthode qui consiste à transformer des variables liées entre elles (dites "corrélées" en statistique) en un nombre limité de nouvelles variables, décorrélées les unes des autres. Ces nouvelles variables sont nommées "composantes principales". Ceci permet de réduire le nombre de variables et de rendre l'information moins redondante et plus lisible.

La deuxième étape du travail consiste à réaliser une classification ascendante hiérarchique (CAH), méthode de classification automatique qui vise à répartir les individus (ici les communes du Jura) dans un certain nombre de classes à partir d'une mesure de la dissimilarité entre ces individus. La classification est dite ascendante car elle part d'une situation où il y a autant de classes que d'individus, puis rassemble progressivement les classes présentant des caractéristiques voisines en classes de plus en plus grandes. Les résultats de cette classification aboutissent à une typologie des communes jurassiennes en 7 classes qui permettent de rendre compte des ressemblances existant entre communes appartenant à la même classe, et des dissemblances entre les classes. Cette classification dépend fortement des choix fait en termes de variables et du poids qui leur est donné. La typologie présentée ici résulte donc des choix réalisés.

La dernière étape consiste à interpréter des résultats obtenus, en nommant les classes, en les décrivant, en apportant des éléments explicatifs en fonction des caractéristiques observées, et enfin en identifiant les enjeux des territoires concernés. Cette étape indispensable a été confrontée à la connaissance des territoires et à l'expertise des agents de la DDT.

Les résultats de ce travail nécessitent des précautions d'usage :

la classification des petites communes est relativement volatile, ce qui se traduit visuellement par le fait que deux petites communes voisines peuvent être rangées dans des classes différentes. 124 des 544 communes du département ont moins de 100 habitants, ce qui pose un problème de significativité, du point de vue statistique, de certaines variables décrivant ces communes (par exemple une croissance démographique forte qui ne serait liée qu'à la conjonction de quelques naissances). Ces petites communes se heurtent par ailleurs le plus souvent au secret statistique, ce qui a conduit à exclure de l'étude 50 communes. Ce choix est toutefois très peu influant sur les résultats obtenus et leur interprétation, cette cinquantaine de communes ne représentant que 1 % de la population jurassienne.

la typologie est tributaire des découpages communaux qui ne correspondent pas forcément aux discontinuités géographiques que l'on souhaite mettre en évidence. Par exemple l'indicateur densité de population est très tributaire de ces découpages.

C'est pourquoi la carte produite a fait l'objet d'un lissage : si les contours géographiques précis de chacune des classes sont discutables, leur répartition spatiale à l'échelle du département a néanmoins beaucoup de sens.

Etude conduite par la DDT du Jura - Pôle SIG-ETUDES

Ont également participé à cette étude :

- DDT du Jura - Pôle territoire du Service Connaissance Prospective Habitat
- DDT du Jura - Pôle habitat du Service Connaissance Prospective Habitat
- DREAL Bourgogne - Franche-Comté - Département Statistiques et Etudes Habitat

Avec les appuis méthodologique et technique du Cerema – Direction territoriale Centre-Est – Département Environnement Territoires Climat/Unité cohérence territoriale et cohésion sociale

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Directeur de publication : Jacky ROCHE

Conduite de l'étude : SCPH/atelier études

Rédacteur Mise en page : Alan CHAUVIN

Comité de relecture : SCPH/atelier études